



Organisation de l'Aviation Civile Internationale
Bureau pour l'Afrique Occidentale et du Centre

**Douzième réunion du Sous-groupe de Gestion du trafic aérien/Gestion de l'information aéronautique/Recherche et sauvetage
 (ATM/AIM/SAR SG/12)
 (Dakar, Sénégal. 25 - 29 juillet 2011)**

Point 5 de l'ordre du jour : Exploitation et surveillance RVSM

CARENCES DU RVSM AFI

(Présenté par ARMA)

RESUME

Cette note présente à la réunion une proposition tendant à instituer une liste ces carences RVSM AFI

1. INTRODUCTION

1.1 Il est impératif de gérer et de surveiller correctement le RVSM pour s'assurer que la sécurité est maintenue aux niveaux convenus et pour proposer et mettre en œuvre des mesures correctrices si nécessaire.

1.2 La collecte de données de sécurité de tous les États/FIRs a été à plusieurs reprises discutée et reconnue nécessaire ; cependant les résultats souhaités ne sont pas atteints, ce qui veut dire que de nombreux États/FIRs sont déficients en la matière.

1.3 ARMA et les Autorité de l'Aviation Civile (CAA) ont un engagement commun de traiter le processus d'approbation RVSM des aéronefs en utilisant le TGL 6 ou la documentation équivalente pour s'assurer que les avions et les opérateurs satisfont aux exigences. Le retrait des approbations RVSM doit être enregistré pour s'assurer que les objectifs de surveillance d'altitude sont réestimés. Les deux éléments susmentionnés doivent être transmis à ARMA pour inclusion ou retrait de la base de données. ARMA s'assure alors que cette information est disponible pour les autres régions. Les défauts dans la gestion et l'enregistrement correct des approbations RVSM ont déjà un effet préjudiciable aux exploitants. De nombreux États ont des carences dans ce domaine.

1.4 Enfin, la surveillance d'altitude d'un avion cible est essentielle pour établir la capacité de l'aéronef à répondre rigoureusement aux exigences applicables aux systèmes d'altimétrie et de maintien d'altitude. Cette norme qui est entièrement reprise par APIRG pour la région AFI, est édictée dans l'Annexe 6. Malheureusement, de nombreux États sont déficients dans ce domaine ; c'est donc une question à débattre et solutionner de toute urgence.

2. DISCUSSION

2.1 Après un examen attentif ARMA propose que les tableaux suivants soient inscrits parmi les listes de carences AFI comme un outil de gestion pour tenter de repérer et remédier aux carences. Les Tableaux sont purement illustratifs. Tableau 1, « Collecte de données d'évaluation de la sécurité » est conçu pour traiter les défaillances dans la collecte des données d'évaluation de la sécurité. La proposition, en tant que fonction ATM est ouverte à la discussion.

Collecte de données d'évaluation de la sécurité

Etat/FIR	Autorité Référence	Description de la carence	Date	Comments	Action Correctrice	Entité responsable	Date cible	Priorité
ABCDEF	AFIRAN 8 Rec 5/21	No Donnée de sécurité F1,F2,F3.F4	2006	Ne Contribue pas au CRA	A transmettre à ARMA	CAA/AC C	1/8/11	U

Table 1

2.2 Le tableau 2, « Approbations/Retraits RVSM par les États » est proposé pour remédier aux lacunes dans cette discipline, mais cela pourrait ne pas être une fonction ATM, puisqu'il en est du ressort des services de navigabilité et des opérations aériennes des CAA. Le positionnement correct de cette liste de carence devra être discuté, étant entendu que le RVSM fait partie de l'ATM.

Approbations/Retraits RVSM par les États

Etat/FIR	Autorité Référence	Description de la carence	Date	Comments	Action Correctrice	Entité responsable	Date cible	Priorité
ABCDEF	Annex 6	Approbation/Retrait non enregistré	2006	Baisse de la sécurité dans la Séparation RVSM	Approbation /Retrait RVSM transmis à ARMA F2,F3	CAA	1/8/11	U

Table 2

2.3 Le tableau 3, « Surveillance d'altitude RVSM », est proposé pour remédier aux lacunes dans cette discipline, mais cela pourrait aussi ne pas être une fonction ATM puisqu'il en est du ressort des services de navigabilité et éventuellement des opérations aériennes des CAA. Le positionnement correct de cette liste de carence devra être discuté, étant entendu que le RVSM fait partie de l'ATM.

Surveillance d'altitude RVSM

Etat/FIR	Autorité Référence	Description de la carence	Date	Comments	Action Correctrice	Entité responsable	Date cible	Priorité
ABCDEF	Annex 6	Pas ou peu de surveillance d'altitude	2006	Pas de surveillance de l'ASE	Que la CAA se conforme au Plan de surveillance d'altitude	CAA	1/8/11	U

Table 3

2.4 En acceptant et en mettant en œuvre les listes de carences ci-dessus mentionnée, la surveillance de la sécurité RVSM sera d'avantage améliorée avec un outil de gestion pour cibler et atteindre des résultats positifs dans les trois domaines critiques mentionnées dans les tableaux 1 – 3.

3. SUITE A DONNER

3.1 La réunion est invitée à :

- a) Examiner et approuver la mise en œuvre de listes de carences RVSM
- b) Envisager et convenir de la réunion ATM/AI/SAR SG/13 comme date cible pour la mise en œuvre.

FIN